



# **BUDGET 2015**

## **VILLE**

Le premier budget de la mandature s'équilibre à **11 140 285 €** en fonctionnement et **2 997 784 €** en investissement. Ce budget est fortement en baisse, du fait du transfert de la compétence voirie à la Métropole mais aussi des choix faits plus économes.

Ce budget marque la poursuite du redressement des finances communales initié par le budget supplémentaire de septembre 2014. La maîtrise des dépenses est fondamentale pour l'avenir de notre Ville.

Toutefois nous ne pourrons pas en une seule année rétablir une situation budgétaire saine en raison de la mauvaise gestion héritée du passé.

En effet, l'audit financier réalisé par le cabinet KPMG sur la période 2008-2013 indique que les dépenses ont progressé plus vite que les recettes : **2,98%** pour les dépenses contre **2,05%** pour les recettes. Nous inversons la tendance mais nous sommes encore contraints par des dépenses héritées de l'ancienne majorité.

Notre volume d'emprunt reste encore trop important : **1,5 millions d'euros** notamment pour le rachat trop nombreux de terrains révélant un manque d'anticipation et de dispersion sur les projets.

Toutefois, grâce à nos premiers plans d'économies (baisse des indemnités des élus, suppression de la voiture de fonction du Maire, la fin des déplacements des élus à l'étranger, fêtes et cérémonies etc..) à la rationalisation des dépenses, à une gestion professionnelle des ressources humaines **nous n'augmenterons pas les impôts des caudebecais en 2015.**

A travers ce budget, nous réaffirmons nos priorités : la jeunesse et l'éducation, le centre ville, les solidarités, la culture et la sécurité.

## BUDGET - FONCTIONNEMENT 2014 - 2015

DEPENSES	Chapitre	BP+BS 2014	BP 2015	Evolution
	011 - Charges à caractère général	3 035 145	2 605 603	<b>-14,15%</b>
	012 - Charges de personnel	6 288 689	6 382 600	<b>1,49%</b>
	65 - Autres charges de gestion courante	1 025 903	1 021 315	<b>-0,45%</b>
	66 - Charges financières	438 245	410 993	<b>-6,22%</b>
	67 - Charges exceptionnelles	22 350	17 950	<b>-19,69%</b>
	68 - Dotations aux provisions	0	25 000	
	022 - Dépenses imprévues	61 877	23 500	<b>-62,02%</b>
	023 - Virement section d'investissement	314 219	0	
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	650 915	653 324	<b>0,37%</b>
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 837 343</b>	<b>11 140 285</b>	<b>-5,89%</b>	

RECETTES	Chapitre	BP+BS 2014	BP 2015	Evolution
	013 - Atténuations de charges	92 380	165 330	<b>78,97%</b>
	70 - Produits des services	579 658	532 025	<b>-8,22%</b>
	73 - Impôts et taxes	7 637 944	7 227 414	<b>-5,37%</b>
	74 - Dotations, participations	3 375 325	3 058 503	<b>-9,39%</b>
	75 - Autres charges de gestion courante	89 543	96 805	<b>8,11%</b>
	76 - Produits financiers	9 168	46 199	<b>403,92%</b>
	77 - Produits exceptionnels	35 450	0	
	042 - Op. d'ordre de transfert entre sections	11 126	14 009	<b>25,91%</b>
	Excédent reporté	6 749	0	
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 837 343</b>	<b>11 140 285</b>	<b>-5,89%</b>	

En dépense :

**1) L'éducation : 1 924 268 €.**

**1 845 874 €** en section de fonctionnement et **78 394 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien du personnel nécessaire dans les écoles, qui a été renforcée cette année. **(1 millions d'€)**
- 2 classes de découverte pour les écoles SEVIGNE et V.HUGO. **(50 000 €)**
- Le réaménagement du service jeunesse pour permettre un meilleur accueil des parents. **(15 000 €)**
- Les crédits nécessaires pour la nouvelle classe à Louise MICHEL.
- Le changement de la clôture de l'école SAINT EXUPERY. **(40 000 €)**
- Contrat pour la livraison de repas pour la cantine, qui ont été améliorés. **(350 000 €)**

**2) Le sport et la jeunesse : 1 472 711 €.**

**1 387 712 €** en fonctionnement et **84 999 €** en investissement, dont notamment :

- Offrir des temps périscolaires de qualité dans le cadre des rythmes scolaires.
- Pérenniser la structure CLIN D'OEIL à destination des adolescents qui n'existait pas auparavant et qui complète l'offre des centres loisirs pour une tranche d'âge qui ne bénéficiait pas de l'attention nécessaire.
- Accorder les moyens nécessaires au centre de loisirs CORTO MALTESE et LOUISE MICHEL et la poursuite des camps d'été.
- Entretien des salles de sport existantes.
- La première phase de la création du Dojo et de la salle de Musculation à la Villette en partenariat avec la Métropole. **(44 300 €)**
- Subventions de fonctionnement aux clubs pour développer la pratique du sport.
- Subvention pour l'achat d'un nouveau minibus, en partenariat vertueux avec un club. **(9 000 €)**

**3) La sécurité : 430 043 €.**

**344 200 €** en fonctionnement et **85 843 €** en investissement, dont notamment :

- Déménagement des locaux de la police municipale dans des locaux plus adaptés à l'exercice de leur mission au cœur de la Ville. **(10 000 €)**
- Equipement des policiers municipaux de tonfas pour améliorer leur sécurité.
- Déploiement de la première phase de la Vidéo protection. **(70 000 €)**

**4) La culture : 987 969 €.**

**779 117 €** en fonctionnement et **208 852 €** en investissement, dont notamment :

- Maintien des activités en faveur des seniors.
- Maintien de l'offre et de l'accès à la culture au travers de la Médiathèque et de l'espace Bourvil.
- Fin des travaux de l'Eglise Notre-Dame. **(200 000 €)**

5) **Interventions sociales : 692 956 €.**

- Augmentation de la subvention au CCAS pour garantir l'accès des enfants à la restauration scolaire, pour assurer l'accueil des tous petits à la halte garderie, à l'aide aux familles en difficultés ainsi que le « projet journée famille » qui permettra de nouer des contacts avec et entre familles très défavorisées afin de lutter contre leur isolement et ainsi pouvoir assurer par la suite un suivi plus étroit de ces familles.

6) **Administration générale de la collectivité : 6 674 572€.**

4 964 142 € en fonctionnement et 1 710 430 € en investissement, dont notamment :

- Travaux de mise en accessibilité dans les écoles. (360 000 €)
- Travaux d'aménagement au Cimetière. (62 000 €)
- Remplacement de 2 véhicules des services techniques. (45 200 €)
- Fonctionnement général des services de la Ville.

7) **Aménagement et services urbains, environnement : 1 955 550 €.**

1 130 759 € en fonctionnement et 824 791 € en investissement, dont notamment :

- Participation financière à la réhabilitation du Forum Ugatte (100 000 €)
- Installation de 4 bornes électriques pour la place du marché. (18 800 €)
- Démolition d'un bâtiment au 94 rue de la République. (46 000 €)
- Renforcement de la propreté urbaine, du fleurissement et l'embellissement de la Ville par les agents municipaux.
- Rachat à l'Etablissement Foncier de Normandie de 500 000 € de terrains. Le volume du rachat devait être de 1,5 millions d'euros en 2015 mais nous avons réussi à renégocier la ventilation du rachat sur 3 ans.

En recettes :

1) **Impôts et Taxes : 7 227 414 €**

Notamment :

- Les recettes des impôts locaux devraient s'élever à 4 156 000 €. Le taux des impôts votés par la Ville **resteront inchangés en 2015.**
- Le montant de l'attribution de la Métropole est estimé à 2 028 844 €. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 la voirie est transférée à la Métropole. Notre attribution de compensation est diminuée dans le cadre du transfert de nos charges.
- La Dotation de Solidarité Communautaire de la Métropole sera en augmentation pour atteindre 392 000 €.
- Les taux de la taxe sur l'électricité resteront inchangés en 2015 pour un montant d'environ 180 000 €.

## **2) Dotations et participations : 3 058 503 €**

Notamment :

- La dotation globale de fonctionnement sera en diminution pour atteindre environ **2 093 000 €**.
- La dotation de solidarité urbaine sera en augmentation pour atteindre **415 000 €**.
- La dotation nationale de péréquation sera en baisse pour s'établir à **69 750 €**.
- Dotation de l'Etat pour les rythmes scolaires : **48 000 €**
- Participation du Département pour les accueils de loisirs : **7 600 €**
- Participation de la CAF pour les accueils de loisirs : **78 500 €**

## **3) Les produits des services : 532 025 €**

Notamment :

- La restauration scolaire : **337 250 €**.
- Les centres de loisirs : **91 450 €**.
- Les recettes des activités culturelles : **71 513 €**

## **4) Les atténuations de charges : 165 330 €**

Notamment :

- Remboursement par l'Etat des emplois d'avenir et des contrats aidés.

## **5) Les autres produits : 96 805 €**

Notamment :

- Augmentation du nombre de locations : 3 logements non loués depuis environ 10 ans sont remis en location. Nous remettons également plusieurs commerces en location en centre-ville afin d'améliorer l'attractivité de celui-ci. (Réfection des 3 commerces rue de la République)

## **6) Les recettes d'investissement : 2 997 784 €**

Notamment :

- Le FCTVA est évalué à **198 000 €**
- La dotation d'équipement des territoires ruraux : **91 000 €** pour la mise en accessibilité des écoles.
- Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance : **30 000 €** pour la vidéo protection.
- Les amortissements : **653 000 €**
- Cessions de terrains : **180 000 €**
- Emprunts : **1 544 000 €**

## **L'endettement :**

Le volume des emprunts nouveaux inscrits au budget est de **1,5 millions d'euros**.

Malheureusement nous serons dans l'obligation d'accroître la dette de **734 000 €** pour racheter des terrains à hauteur de **500 000 €** et de financer les travaux de mise en accessibilité (obligatoire dans les 3 ans qui viennent) notamment dans les écoles, pour **360 000 €** qui aurait pu être réalisés à la place de l'écoquartier.